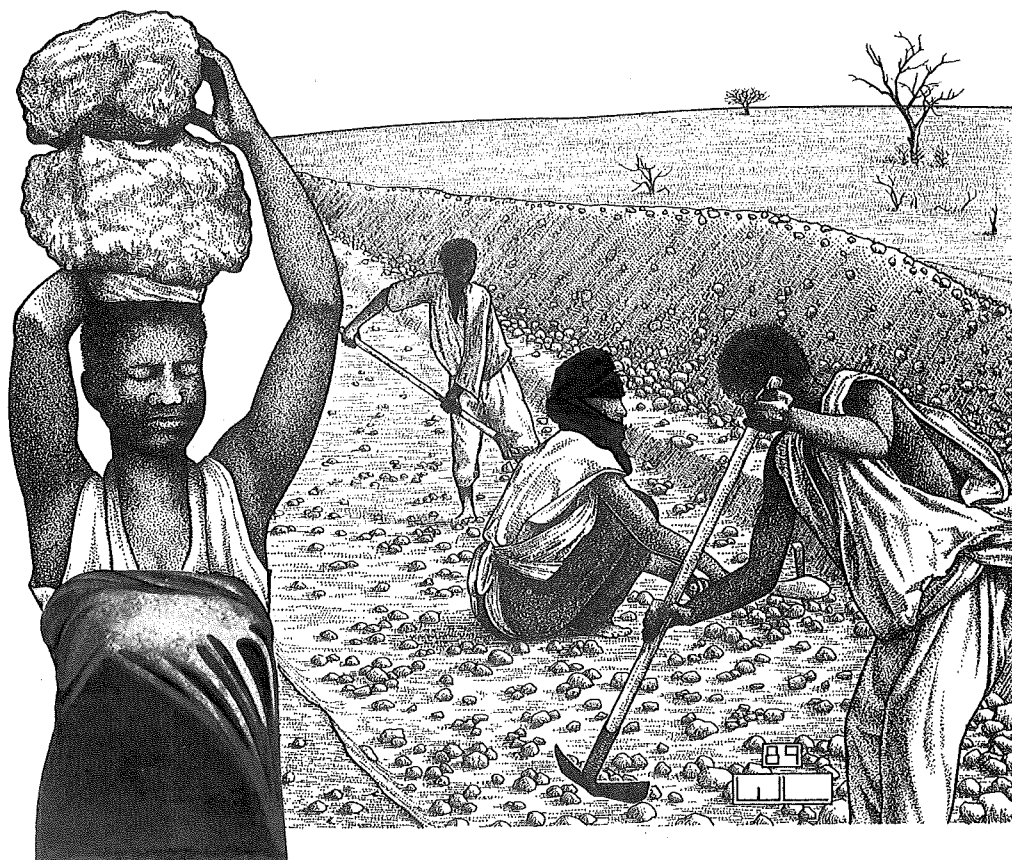


LE SAHEL EN LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

LEÇONS D'EXPERIENCES



Ouvrage collectif
dirigé et rédigé par

RENE MARCEAU ROCHETTE

APPROCHE DES POPULATIONS.

L'objectif d'une action de lutte contre la désertification et pour le développement est de mettre en oeuvre des propositions techniques devant contribuer à faire avancer la lutte. Le terme de "**propositions**" est clair : il signifie, entre autres choses, qu'elles sont soumises à l'approbation des populations ; d'abord au moment de la conception du programme auquel elles donnent un accord formel ; ensuite lors de l'exécution où leur accord se manifeste par le fait qu'elles utilisent d'elles-mêmes les techniques proposées et qu'elles entretiennent les ouvrages réalisés. Dans ce cas, on parle de succès des propositions techniques.

Bien entendu, il s'agit là seulement d'une démarche dynamique qui est nourrie par la relation entre le projet-"techniques" et la population. Celle-ci est donc un **partenaire dont seule l'action déterminera le succès ou l'échec du projet** ; celui-ci est un peu plus qu'un sollicitateur puisqu'il assiste la population dans le but de faciliter le passage de ses propositions. Il est astreint à la connaître, à suivre et entendre ses réactions positives ou négatives et à **adapter sa propre démarche à la sienne**. Il ne s'agit pas d'aller d'un extrême à l'autre : hier, le projet disait "Faîtes" et la population devait exécuter ; aujourd'hui, la population dirait "Donnez" et le projet devrait s'exécuter.

Présentement, notre objectif est d'analyser les facteurs qui pèsent sur la décision du partenaire de prendre ou de rejeter les outils techniques qui lui sont proposés, de les adapter, ou encore d'en faire autre chose que ce qui était prévu.

3.1. DIVERSITE ET CHANGEMENTS.

Nous n'insisterons pas sur le travers des projets, cent fois souligné et toujours persistant, d'utiliser une image simpliste et presque machinale du monde rural : "le Sahel", "le village", "l'exploitation", "le paysan", etc... Ce n'est pas sans raison qu'on dit souvent que le colonisateur d'hier connaissait mieux le milieu et ses habitants que les experts d'aujourd'hui. Inversement, le premier atout des actions ONG est qu'elles se placent en situation de connaître le milieu. Il faut donc encore insister sur la diversité et le changement dans le Sahel.

La **diversité** est bien exprimée par les expériences étudiées : aucun village n'est identique à un autre, même à l'intérieur du Plateau Central Burkinabè dont nous présentons 7 expériences mais qui a fait l'objet de 18 fiches finalisées.

L'ouvrage déjà cité du GRID (doc. n°56) a pour thème central l'analyse et la prise en compte de la diversité : "... on est facilement dépassé par la diversité des réalités concrètes. Chaque cas rencontré semble unique. On ne peut pourtant agir au coup par coup : il faut pouvoir organiser son action, prévoir et donc mettre de l'ordre dans le foisonnement des situations particulières. Ceci implique que l'on soit en mesure d'analyser les hétérogénéités du milieu naturel et humain en s'efforçant de les ramener à quelques axes qui correspondent à autant de problèmes essentiels auxquels il faut s'efforcer de répondre" (page 5).

Après avoir divisé la région d'étude (département de Maradi, Niger) en zones homogènes, l'équipe de GRID identifie les éléments et les facteurs de diversité de huit villages : degré de morcellement des structures familiales, répartition des cultures, niveau d'équipement, production céréalière par personne, etc... Elle aboutit à un schéma de classification des situations villageoises référé à deux critères (figure n°42) :

- le potentiel de production agro-pastorale et
- le potentiel d'organisation communautaire.

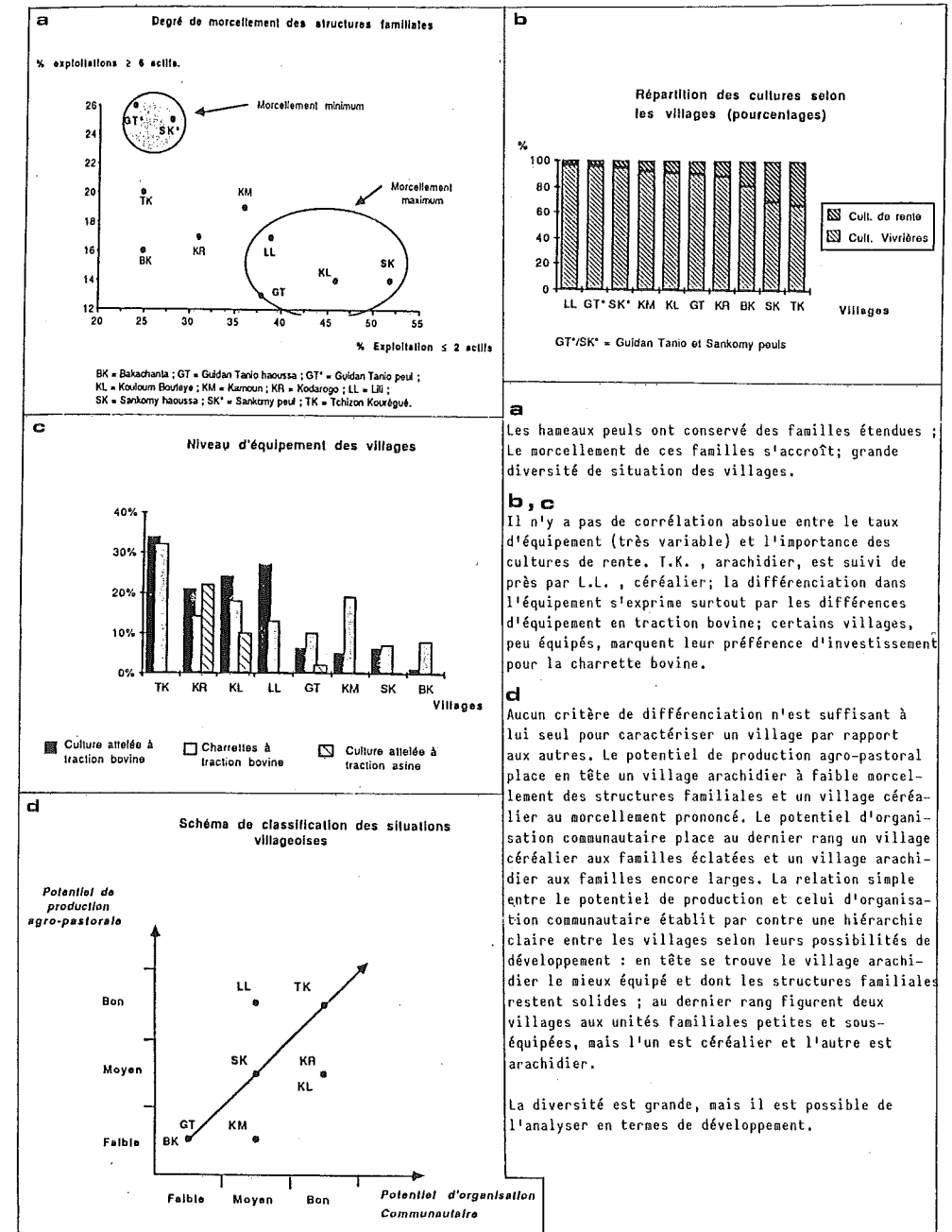
Le premier critère est classique, le second doit le devenir car il est tout aussi déterminant. Le village n'est pas seulement un reliai commode avec un chef et un président de groupement ; il est une entité faite d'acquis et de changements, de solidarités et de dépendances plus ou moins conflictuelles, de décisions communes et de décisions individuelles ; il est une collectivité qui a un potentiel d'organisation capable de décision et d'action. Apprécier la forme et le degré de cette capacité est aussi nécessaire que d'évaluer le potentiel de production ; on l'a reconnu dans le passé en responsabilisant collectivement les villages pour le remboursement du crédit ou le paiement d'amendes pour les feux de brousse, etc... Evaluer cette capacité et favoriser son extension est se donner un atout, un **outil de développement au niveau du village**. C'est pourquoi toutes les études d'expériences ont essayé de mettre l'accent sur la nature et le rôle des organisations internes du village.

L'analyse de la diversité villageoise conduit le GRID à évaluer la valeur du zonage régional préalablement établi : "Les études de cas réalisées montrent qu'il existe une correspondance claire dans le domaine des faits écologiques et économiques... ; en revanche, l'articulation zone/village est beaucoup moins directe... **A l'échelle villageoise, c'est donc dans le domaine social que l'analyse doit être menée de façon prioritaire**" (p. 126, 127).

A la diversité régionale et villageoise s'ajoute celle des situations sociales internes au village : la comprendre permet d'approcher les facteurs de décision et de comportement des individus.

Une première méthode de connaissance de cette diversité est l'analyse des catégories sociales dont A. MARTY donne un excellent exemple centré sur la région de Gao-Tombouctou (doc. n°55).

Figure n°42 - Eléments et classification de la diversité des villages (source : doc n°56)



Il aboutit à une classification opérationnelle en huit catégories : les notables ; les nouveaux riches ; les grands propriétaires éloignés du pouvoir ; les détenteurs de nouveaux savoir-faire ; les paysans moyens ; les paysans pauvres ; les travailleurs démunis ; les déclassés. Il ajoute deux catégories socio-biologiques représentées dans chacune des catégories précédentes : les femmes et les jeunes. Nous sommes loin de la vision simplificatrice de l'agro-pasteur enturbanné et du paysan à la daba.

Dans l'ouvrage déjà cité, le GRID centre l'analyse de la diversité sociale sur les exploitations, plus faciles à saisir. Des critères simples sont utilisés pour mettre en évidence la diversité (figure n°43) qui est ensuite synthétisée par une classification en quatre catégories (pages 154 et 155).

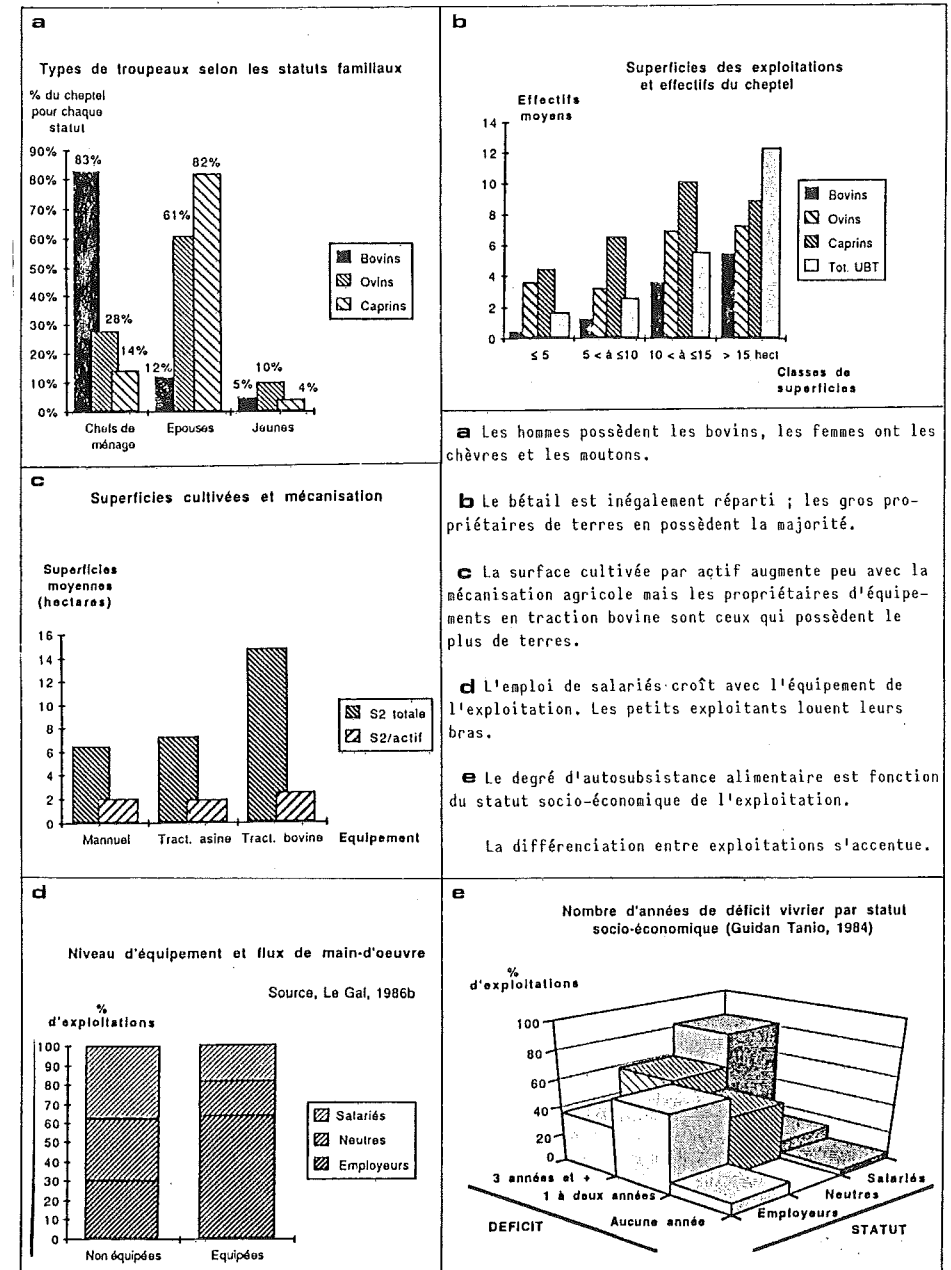
- Les grandes exploitations intensives ... "c'est surtout l'existence de sources de revenus extra-agricoles qui a servi de point de départ au mécanisme d'accumulation des facteurs de production et a permis de valoriser une situation foncière favorable".
- Les petites exploitations intensives ... "les résultats sont médiocres en termes de production mais des ressources extra-agricoles viennent souvent rétablir l'équilibre. Dans certains cas extrêmes, l'agriculture peut ne jouer dans l'économie domestique qu'un rôle d'appoint vis à vis d'autres activités plus lucratives" ;
- Les exploitations extensives : "les exploitations de cette catégorie n'ont pas su ou n'ont pas pu tirer parti de leurs disponibilités foncières... L'absence de ressources extra-agricoles en est souvent la cause. Leur situation économique est précaire et c'est souvent chez elles que l'on rencontre les ventes de terre."
- Les petites exploitations exportatrices de main d'oeuvre... "Ces exploitations subissent de plein fouet le handicap de la pénurie foncière. Faute de ressources monétaires et, peut-être, d'espoir dans leur avenir, elles réagissent en négociant leur force de travail à l'extérieur et elles organisent leurs propres activités agricoles en fonction de cet objectif..."

Cette classification est significative pour l'ensemble du Sahel et pour notre propos. On ne peut ignorer que les sociétés rurales et villageoises sont en évolution, en particulier par le jeu d'un accès inégal à la terre et à l'argent.

Les changements sociaux en relation avec la sécheresse ont été évoqués au chapitre 1 mais nous insisterons encore sur la prise en compte de trois d'entre eux.

Le rappel de la diversité a clairement mis en avant le rôle des ressources monétaires dans la structuration et la différenciation sociale dans une région sahélienne arachidière (Maradi) et dans une région saharo-sahélienne agro-pastorale (Gao et Tombouctou).

Figure n°43 - Diversité des exploitations (source : doc. n°56).



a Les hommes possèdent les bovins, les femmes ont les chèvres et les moutons.

b Le bétail est inégalement réparti ; les gros propriétaires de terres en possèdent la majorité.

c La surface cultivée par actif augmente peu avec la mécanisation agricole mais les propriétaires d'équipements en traction bovine sont ceux qui possèdent le plus de terres.

d L'emploi de salariés croît avec l'équipement de l'exploitation. Les petits exploitants louent leurs bras.

e Le degré d'autosubsistance alimentaire est fonction du statut socio-économique de l'exploitation.

La différenciation entre exploitations s'accroît.

A ce rôle fondamental, s'ajoute une fonction quotidienne qui est de satisfaire des besoins primaires (eau, bois, santé, alimentation) et de consommation. A Keïta, comme souvent ailleurs, une partie de la rétribution alimentaire est revendue et entre dans le circuit commercial ; ce sont les enfants qui revendent le corned beef que leurs mères leur donnent comme récompense à leur participation aux chantiers.

Le changement des comportements vis à vis de l'environnement est un fait essentiel sur lequel la lutte contre la désertification peut s'appuyer. Il se traduit par une aspiration à la terre productive, c'est à dire protégée et améliorée, et par une aspiration à la maîtrise de son propre environnement : celui du terroir villageois et celui de l'exploitation ; ce sont des objectifs de la lutte contre la désertification telle que l'orientent la stratégie régionale du CILSS. Ces aspirations et les actions auxquelles elles conduisent, méritent un large soutien des agents de développement et des médias pour faciliter leur épanouissement.

L'un des éléments de ce changement est la présence dans les villages de gens qui savent qu'on peut faire quelque chose et qui souvent même ont appris à le faire lors de leurs migrations ou de leurs voyages. A. Marty a raison d'identifier une catégorie sociale de détenteurs de nouveaux savoir-faire ; bien des migrants et émigrés font partie de cette catégorie qui comprend aussi des enseignants et autres agents de l'Etat, des commerçants, des retraités, etc... Dans tout le Sahel, de Dakoro (Niger) où les enfants pétrissent de leurs mains des murettes pour protéger les arbres qu'ils élèvent, à Tenkodogo où les écoles participent à un concours de pépinières organisé par le Directeur Provincial de l'Environnement et du Tourisme, à Bandiagara ou Sévaré où les plantations scolaires s'étendent aux rues et aux places de la ville, partout, des enseignants apportent leur contribution à la lutte contre la désertification. Souvent, à la fin d'une réunion villageoise, l'assemblée ou le chef demande au "maître", public ou coranique, de noter par écrit les conclusions. L'exemple d'In Tadeny (expérience n°3) montre l'intérêt qu'il y a à rechercher et à valoriser les ressources humaines locales comme facteurs internes aux collectivités de promotion de la lutte contre la désertification. L'erreur, trop fréquente, à éviter est de transformer ces détenteurs de savoir faire en privilégiés qui seront rejetés par le village.

Limitée parfois à l'apport de l'eau et des repas, en particulier dans les sociétés d'origine pastorale et de forte culture islamique, la contribution des femmes est très souvent majoritaire dans les chantiers collectifs. Il est symbolique que le PDRI/Keïta soit à la fois le projet qui met en oeuvre les moyens les plus sophistiqués et celui qui a le plus recours à la main d'oeuvre féminine.

La migration des hommes est évidemment le facteur premier de cette prééminence féminine mais il n'est pas le seul. Toutes les expériences montrent que leur participation à la lutte contre la désertification a fait naître chez les femmes de fortes aspirations à plus de responsabilités, plus d'autonomie, plus de terre productive, d'outils et de moyens. Avec patience ou impatience, les femmes attendent d'en avoir terminé avec le traitement anti-érosif des champs des hommes pour aménager les leurs : "tant que les hommes

ne sont pas satisfaits dans leurs champs, les femmes doivent attendre..." (femmes de Sankondé, expérience n°13). Dans un premier temps, elles contournent la difficulté en obtenant l'égalité de droit à la lutte anti-érosive sur leur champ collectif.

Un autre changement essentiel pour l'avenir de la lutte contre la désertification et pour le développement est l'aspiration des femmes à l'espacement des naissances. N'en voir que l'aspect démographique serait une erreur car cette aspiration n'est pas malthusienne mais fondée, d'une part sur la volonté d'assurer le présent et de faciliter la promotion des enfants et, d'autre part, sur le désir de libérer du temps pour faire face aux obligations nouvelles de responsabilité et de travail. Les expériences étudiées montrent que les projets de lutte contre la désertification n'abordent pas la question de la maîtrise de la fécondité au Sahel (question développée dans le doc. n°12).

Connaître ou reconnaître la diversité et la différenciation sociales permet de saisir les changements en cours, de comprendre les différences de priorité entre les besoins et de prendre en compte ceux d'entre eux qui sont encore à l'état d'émergence. Prétendre comme le font certains types de projets aider les "catégories les plus pauvres parmi les plus défavorisées" et assurer la promotion de dix, quinze ou vingt mille familles par an est un leurre ; il ne s'explique que par la méconnaissance ou le refus de prendre en compte les réalités et les dynamiques sociales.

Le progrès du monde rural sahélien n'est pas réductible à la satisfaction de ses seuls besoins en eau, santé et nourriture. Aux besoins matériels éventuels, s'ajoutent des besoins fondamentaux d'information, de formation, d'organisation et de progrès institutionnels qui doivent concourir à la promotion individuelle et au développement du potentiel d'organisation communautaire.

3.2. APPROCHE DES BESOINS MATERIELS

L'identification des besoins se heurte à trois pièges.

Le premier, aussi classique que caricatural, consiste à imposer ce qu'on veut faire comme la priorité approuvée par la collectivité. Un bailleur de fonds veut financer des maternités villageoises modernes mais seulement dans les villages qui en ont réellement besoin ; on choisit donc des villages et on l'emmène devant l'assemblée villageoise pour une consultation pleine de clarté : "cet homme veut faire des maternités, en voulez-vous une ? OUI ! Est-ce votre priorité ? OUI ! Attention, il faut bien réfléchir car d'autres villages en ont besoin et sont candidats ? NON, c'est notre premier besoin, sans elle nous allons mourir ; cet homme est notre sauveur"; et chacun repart heureux d'un si bel effort de consultation populaire.

Caricature ? A Noogo (expérience n°15), les villageois ont entassé des pierres pour prouver leur volonté de faire des diguettes ; le FEER est venu les aider à faire des diguettes ... en terre. Interrogés sur la question de savoir pourquoi ils ont accepté ce type d'intervention, les villageois ont une réponse limpide : "si quelqu'un veut faire quelque chose pour toi, tu ne refuses pas" (Ranawa, n°12 : "Pourquoi refuser l'aide d'un tel ou d'un tel ?").

La responsabilité est clairement située : ce n'est pas le village qui est aidé pour la satisfaction de son besoin, c'est d'abord l'organisme qui satisfait son besoin de faire. Fort heureusement, à Noogo, l'erreur a été corrigée dès la campagne suivante ; ce n'est pas toujours le cas.

Dans un village du Sanmatenga, les femmes s'organisent et cotisent pour un moulin à mil qu'elles obtiennent et gèrent avec succès ; un missionnaire introduit un second moulin, gratuit pour ses fidèles. Le premier moulin fait rapidement faillite ; bientôt le second tombe en panne et le missionnaire ne peut pas le réparer ; le village n'a plus de moulin, la cohésion, l'effort et le progrès des femmes ont été cassés. L'histoire n'est pas drôle ou navrante, elle est inadmissible.

Le second danger est d'établir un catalogue de besoins dans lequel chaque intervenant pourra prendre ce qu'il veut et retomber dans le risque précédent. La parade est dans la hiérarchisation des besoins par village ; elle est nécessaire parce que la population et l'assistant ne peuvent pas tout faire en même temps. La véritable concertation dans l'assemblée villageoise et avec l'assistant commence à l'heure des choix de priorités, après l'énoncé de tous les besoins ; il faut insister sur le classement des quatre ou cinq premières priorités ; au-delà, la hiérarchisation cesse d'être opérationnelle et le catalogue suffit. Les assemblées villageoises sont parfaitement aptes à procéder à ces choix et, il arrive, qu'ayant oublié les femmes dans la liste des besoins, une assemblée masculine s'en souvienne à l'heure des conclusions et place le moulin à mil dans les premières priorités.

Le troisième danger, également majeur, est de négliger d'obtenir le point de vue des femmes : toutes les collectivités accordent qu'on le demande selon des modalités à apprendre.

- Quand elles n'en ont pas l'habitude, les femmes convoquées à une assemblée villageoise sont muettes ou consentantes : "tout ce qui est bon pour les hommes est bon pour nous ; nous voulons ce que veulent les hommes". Il faut insister pour obtenir plus, mais dans les limites autorisées par les règles locales.

- Il est plus sûr, et souvent nécessaire, qu'un entretien particulier soit organisé avec les femmes séparément. Hommes et femmes le souhaitent généralement car chaque groupe montre beaucoup de pudeur et de réserve à parler des besoins de l'autre. Si l'enquête est légère, elle peut être conduite par un homme ; mais dès qu'on la désire approfondie, elle doit être conduite par une femme. Dans tous les cas, il doit être rendu compte des demandes et propositions de chacun des groupes devant l'assemblée villageoise : la clarté des décisions et le consensus responsable ne sont obtenus que publiquement.

L'identification et la hiérarchisation des besoins par village est une opération simple et fiable avec les collectivités si l'on évite les pièges de la facilité et les tentations d'imposer son point de vue. Cette opération n'est significative que pour une période relativement courte et elle doit être contrôlée sinon renouvelée chaque fois que nécessaire.

Les besoins matériels.

Le Sahel n'est pas un village et ce serait un contre-sens de vouloir présenter une liste hiérarchisée des besoins de ses populations. L'ordre d'exposition qui suit n'est donc qu'une commodité. Chaque besoin est référé à la lutte contre la désertification. L'ensemble est comme une liste de mariage, établie sans craindre que la mariée soit trop belle.

1° Le besoin de manger plus est exprimé fréquemment et parfois très fortement, la progression se faisant normalement du Sud vers le Nord. Nous verrons au point 3.2. les problèmes liés à l'aide alimentaire.

Ce besoin est traduit en volonté de produire, donc d'aménager les ressources en eau et en sol. C'est le levier principal de la lutte contre la désertification mais il a une contrepartie aussi exigeante que les travaux : la réussite de la technique proposée est déterminée par l'immédiateté et la netteté de ses résultats productifs. Ce critère est, globalement, d'autant plus déterminant que le besoin de manger est plus fort (relativement à la situation initiale bien entendu ; à In Tadeny le passage de 0 à 250-350 kg/ha est convaincant ; en doublant presque le rendement des terres de bas-fonds, la digue filtrante permet d'obtenir un surplus de 900 kg/ha qui est motivant).

L'application de ce critère aux techniques de lutte contre la désertification place en tête de l'efficacité celles qui maximisent le plus la ressource en eau et c'est normal : digues filtrantes, digues de culture de décrue, digues et barrages-seuils d'épandage de crue avec ailes filtrantes et diguettes en pierres, technique des épis, etc...

Il faut donc chercher à les privilégier au départ d'une opération mais il faut se rappeler qu'elles ont un impact ponctuel, et que leur succès est, à terme, dépendant de la maîtrise de l'érosion et de l'eau à l'amont et à l'aval. Moins productives, les diguettes de CES sont une nécessité technique et offrent l'immense avantage d'être aptes à améliorer des surfaces considérables, déjà cultivées, déjà appropriées le plus souvent ; elles ont le temps et la multitude des hommes pour elles ; leur efficacité peut être accrue par l'amélioration des pratiques culturales. C'est en terme d'aménagement de bassin hydrographique et de terroir qu'il faut projeter l'action à moyen et long terme, dans l'intérêt conjoint des populations et des ouvrages clés de la maîtrise de l'eau.

L'expérience des réactions de la population confirme d'ailleurs le bien fondé de cette option. Dans le Yatenga, haut lieu de réalisations des diguettes, le succès foudroyant des digues filtrantes fait craindre l'arrêt de la construction des diguettes. Mais, dans la zone de Rissiam, haut lieu des digues filtrantes, la demande d'appui pour le traitement de CES des champs de glacis et de versants augmente.

Il est compréhensible que de bons résultats, obtenus grâce à un travail énorme, soient suivis d'un certain relâchement de l'effort. La population travaille à son rythme, dur, quand il le faut, calme quand elle le peut. L'assistance doit maintenir son

appui malgré les relâchements momentanés, d'une part pour atteindre l'objectif d'aménagement d'ensemble et, d'autre part, parce que la peur demeure d'un retour des mauvaises récoltes ; les paysans de Sankondé (n°13) disent : "nous ne sommes pas fatigués de construire des greniers", et A.O. de Birgui montre avec un sourire confiant les excédents qu'il conserve plutôt que de les vendre : "on ne sait jamais ..." (n°18°).

La priorité fréquemment accordée à l'aménagement des terres pour la production alimentaire est un handicap pour la foresterie en général mais non pour l'agroforesterie liée aux aménagements des terres :

- on a vu que les paysans privilégient les choix des arbres qui produisent "des choses qui se mangent" (fruits et feuilles) : c'est une raison supplémentaire pour répondre à cette demande;
- l'avantage de l'agroforesterie liée aux actions de CES est qu'elle demande peu de travail par rapport à ces dernières ; mais, pour que cet avantage soit réel, il faut :
 - . lever le handicap de l'arrosage par une adaptation, à l'exemple mauritanien, des techniques de pépinières et de plantation ;
 - . lever le handicap de la divagation des animaux, soit en autorisant la protection par des branches d'épineux, soit en créant des mises en défens temporaires à l'exemple de Ziga (n°19), ou encore en accélérant la transformation des systèmes de culture et la gestion contrôlée de l'espace pour que cette divagation ne soit plus possible ou nécessaire.

2° Le besoin d'eau de consommation reste encore largement insatisfait.

Il n'est pas possible d'ouvrir un chantier de CES ou de traitement d'oued avec une collectivité qui n'a pas à boire. Demander à la population de construire d'abord son puits équivaut à reporter les travaux de CES pour un temps indéterminé ; la solution est de financer l'entrepreneur ou le service spécialisé. **Les projets de lutte contre la désertification doivent pouvoir faire face à l'éventuel préalable de l'eau d'alimentation, soit par des crédits propres, soit par la garantie de pouvoir mobiliser d'autres crédits chaque fois que nécessaire.**

Le transport de l'eau sur les chantiers mobilise une importante main d'oeuvre féminine qui peut être libérée par l'utilisation d'une citerne tractée (comme dans le PDRI/Keïta) ou par le recours à des solutions moins coûteuses telles que la dotation de charrettes asines et de fûts ou barriques ou de pousse-pousse type AVL/P/Saponé (n°21). Il est logique que cette dotation aille au groupement féminin.

De nombreuses techniques de lutte contre la désertification sont ambivalentes et entraînent un stockage de l'eau, soit en surface (citerne, bouli, micro-barrage, cf. par. 2.2.), soit dans la nappe (épis, digues, barrages-seuils, barrages souterrains). Il y a donc intérêt à accélérer le développement de ces techniques qui fournissent de l'eau pour boire et pour produire. Bien que leur barrage-seuil n'ait pas été parfait, la joie des agro-pasteurs d'In Tadeny confinait à l'émerveillement : l'eau était dans les puits pour boire et arroser les jardins et elle a coulé sur la plaine où du sorgho a poussé derrière les diguettes.

3° La santé est une exigence croissante pour laquelle de grands progrès ont été faits et restent à faire. Deux types d'action sont à soutenir.

Améliorer l'approvisionnement villageois en médicaments (et son renouvellement), c'est aussi gagner du temps de travail et limiter les dépenses monétaires obligées pour la population. Il n'est pas question de demander aux projets de lutte contre la désertification d'avoir un volet santé, (ce qui est pourtant une bonne démarche dans le cas d'Achram Diouk, n°4), mais de faire un effort de coordination avec les services de santé, très dépourvus en moyens de déplacement, au moins pour l'approvisionnement régulier des pharmacies villageoises et des postes de santé primaire.

Les initiatives sanitaires de l'AVLP de Saponé sont exemplaires ; d'une part, les médicaments sont vendus à des prix inférieurs de 50 à 90 % au prix de pharmacie ordinaire et, d'autre part, organisées autour de l'action santé, les femmes se sont lancées dans d'autres activités.

A l'exemple du PDRI de Keïta, la présence d'un secouriste et d'une trousse médicale est utile sur chaque chantier car les blessures sont fréquentes.

Sans tomber dans les contrôles outranciers, il est utile d'inviter les projets de chantiers en régie ou collectifs à respecter les règles du travail concernant les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

La lutte contre la désertification doit être concrètement soutenue par la mise en oeuvre et l'élargissement au monde rural d'une politique d'espacement des naissances fondée sur :

- une information simple, objective et scientifiquement correcte, donnée conjointement aux hommes et aux femmes par les services sanitaires et sociaux spécialisés appuyés par les organisations féminines ;
- la formation et le recyclage du personnel médical jusqu'au plus bas niveau de la structure sanitaire nationale (dispensaire) et l'équipement de chaque niveau de structure en personnels et matériels adéquats ;
- la formation-recyclage des matrones et secouristes féminines villageoises au suivi-conseil pour l'utilisation des contraceptifs usuels ;

- l'approvisionnement en contraceptifs usuels (nationalement autorisés) des dispensaires et pharmacies locales, des pharmacies villageoises et structures assimilées (postes de santé primaire) et, sous réserve d'étude approfondie, des matrones villageoises ;

- la mise en place d'un matériel pédagogique audiovisuel adapté à chaque niveau d'information et de formation.

Ces orientations sont argumentées et développées dans le rapport cité de Marie MONIMART (doc. n°12) ; elles supposent des décisions institutionnelles abordées au point 3.2.

4° **L'allègement du travail** est un besoin profond des populations engagées dans la lutte contre la désertification ; il répond à l'obligation de **dégager de la force de travail, particulièrement de la force de travail individuelle** par rapport aux engagements collectifs, **pour l'utiliser conjointement à l'extension des travaux de CES et à la recherche de revenus**. L'adoption de cet objectif est un critère de bonne orientation et de réussite pour tous les projets de lutte contre la désertification et pour le développement. Les voies de l'allègement du travail sont nombreuses ; par référence aux expériences étudiées, nous en citons quelques unes.

Les projets doivent privilégier **la recherche et la vulgarisation des techniques qui améliorent le plus la productivité du travail**. L'importance de ce facteur a déjà été soulignée : il explique l'échec, dans le Yatenga, de la vulgarisation de techniques hautement productives à l'hectare comme les rhombes et les casiers ou la préférence accordée aux diguettes en pierres ; il contribue à expliquer le succès de la digue filtrante, de la digue de culture de décrue, de la régénération des bourgoutières, etc...

Nous savons que cette proposition fondamentale heurtera les habitudes et les convictions sur la primauté de la productivité du sol. Pour la lutte contre la désertification, la force principale est la population rurale ; pour celle-ci, la disette et la famine ne s'expliquent pas par l'absence de hausse de la productivité à l'hectare (qui est l'échec des projets passés) mais par le recul jusqu'à l'anéantissement de la productivité traditionnelle de ses terres pour cause d'épuisement, d'érosion et de perte de l'eau. Pour elle, l'espoir et la priorité sont d'abord de **retrouver la productivité d'antan**, de 250 ou 500 kg/ha, sur ses terres ; lorsqu'elle apprend que des techniques de CES le lui permettent, même par un supplément de travail, elle les adopte ; si la productivité du sol est augmentée, l'avantage est cumulé et les surplus fourniront des revenus par la vente aux centres urbains éventuels.

Il n'est pas question d'approfondir ici un débat qui met en cause l'approche de la rentabilité à laquelle tout le monde demande d'inclure des critères sociaux : la productivité du travail en est un, fondamental. Il est fréquent de lire que, du point de vue économique, la valeur du travail est "gratuite" lorsque ce travail est familial ; comme l'aurait dit Monsieur Jourdain de Molière : "La belle économie que voilà qui m'économise tout ce que je dois à mes paysans !"

Certes, les mesures de temps de travaux sont utiles (mais difficiles et souvent coûteuses). La plus significative d'entre elles est la réponse paysanne à une technique qui demande un investissement supplémentaire de travail : le paysan la rejette s'il estime l'effort non payant, il l'adopte dans le cas contraire et, en conséquence, limite ou abandonne un autre investissement de travail. Les jugements courants tels que "un petit geste ou effort supplémentaire serait suffisant ... quand même les paysans sont un peu paresseux et de mauvaise volonté ..." ne sont plus admissibles. Le geste supplémentaire s'additionne aux centaines de gestes répétés chaque heure de travail, jour après jour ; le paysan en mesure le coût au résultat et l'adopte ; quand au paresseux, on peut toujours compter sur sa femme pour le secouer ou pour faire le travail à sa place !

Ce plaidoyer pour **la reconnaissance et le respect du travail agricole et pastoral sahélien** prend en compte le fait que la lutte contre la désertification exige un immense effort quotidien, y compris durant toute la saison sèche. Il n'est pas le rejet d'une amélioration de la productivité du sol qui est, à moyen et long terme, la seule voie d'un nouvel équilibre socio-écologique. Mais l'heure est d'abord à la restauration du potentiel productif et, s'il faut opérer des choix, la productivité du travail doit en être un critère déterminant en fonction des situations agro-climatiques et socio-économiques.

L'objectif d'allègement du travail permet d'éviter **le risque fréquent d'une programmation excessivement lourde d'activités collectives diverses** : les exemples abondent, de Kano à Ranawa et Kaniko (n°5, 12 et 20). La population elle-même a tendance à surestimer sa force de travail : elle est flattée par l'adoption d'un programme ambitieux. L'assistant doit mettre en garde l'assemblée villageoise en lui rappelant qu'elle ne peut pas tout faire en même temps ; elle est généralement soulagée et satisfaite de ne prendre que des engagements possibles : "Kano a fait ce qu'il avait dit, sinon on aurait dit "Kano a dit et n'a pas fait ; tout le monde va savoir que Kano n'est pas de parole, de Labézanga à Bamako" (expérience n°5).

Pour les hommes et pour les femmes, **la réduction des coûts de travail de la collecte et du transport des pierres**, souvent évoquée, est un facteur majeur. Le recours au camion ou au tracteur benne n'empêche pas la diffusion prioritaire de brouettes et de charrettes asines et bovines car elles concourent mieux aux travaux individuels et de petits groupes.

La gestion collective de ces matériels n'est pas toujours satisfaisante : détournement pour des profits individuels, taux de location insuffisants pour faire face à l'entretien et à l'amortissement. Bien géré, le matériel collectif peut se heurter à la concurrence des matériels individuels (Saye, n°17). A l'opposé, l'appel au prêt gratuit des équipements individuels n'est pas facilement supporté (Kaniko, n°20). Il faut donc prévoir la diffusion des équipements de transport et laisser aux projets l'initiative d'adaptation des modalités de distribution et d'attribution aux situations locales.

Pour les femmes, aux allègements de travail déjà proposés à propos de l'eau et de la santé, s'en ajoutent d'autres possibles, généraux ou particuliers, (cf. doc. n°12).

- La diffusion du moulin à mil à moteur ; l'utilité de cet appareil et la capacité des femmes à le gérer collectivement ne sont plus à démontrer. Les expériences de moulins manuels ou à traction animale sont toutes non convaincantes ; les femmes n'en sont pas satisfaites et cotisent pour avoir un moulin à moteur.
- La diffusion des foyers améliorés est un facteur de réduction des corvées de bois devenues extrêmement lourdes et d'amélioration des conditions de travail à la cuisine (expériences n° 15, 17 et 21). Certains projets (expérience n°16) estiment que la vulgarisation des foyers améliorés contribue peu à réduire la pression sur la couverture forestière; c'est en partie vrai mais ceci ne justifie pas qu'ils négligent les foyers améliorés : ceux-ci économisent autant de travail pour les femmes que de bois pour la cuisine.
- La dotation spécifique de matériels de transport aux groupements féminins faciliterait l'action collective et individuelle des femmes pour lesquelles l'accès aux équipements villageois vient communément après celui des hommes.
- L'organisation de garderie d'enfants au village pendant les chantiers collectifs aiderait les femmes de bien des collectivités. Il s'agit simplement d'aider les groupements féminins à s'organiser pour cette garderie et à la prendre en charge ; les femmes âgées, allaitantes et enceintes seraient heureuses d'assumer ce travail s'il était reconnu collectivement. Les modes d'appui à ces "garderies" doivent être concertés avec les groupements féminins en évitant les excès de cadeaux empoisonnés.

5° Le besoin de bonnes terres productives sous-tend toute la lutte contre la désertification ; il est inséparable de celui de manger à propos duquel l'essentiel a été dit. Nous ajouterons cependant trois points particuliers.

Les travaux collectifs d'aménagement de terres peuvent être un moyen d'accès individuel à la terre : c'est la seconde motivation des femmes et des adolescents qui travaillent sur les chantiers de Laba au nom de leurs familles (n°16) ; c'est elle qui pousse les femmes à aménager des champs collectifs ; à Kano, il a fallu régler le problème de la distribution des parcelles du périmètre irrigué pour pouvoir limiter le nombre des travailleurs à un volume raisonnable (n°5).

Dans les autres cas, les travaux collectifs entrent en contradiction avec les besoins d'aménagement des champs individuels ; il en est ainsi même pour les digues filtrantes qui sont réalisées collectivement mais qui ne profitent qu'à quelques uns. Il ne s'agit pas de rejeter les travaux collectifs mais de bien les cibler.

Quelques règles se dégagent des expériences à ce sujet :

- Tout ce qui relève des pratiques usuelles d'entraide collective appartient à la seule initiative des groupes et collectivités ; un projet ne doit pas ordonner le recours à ces pratiques mais il peut les encourager et les soutenir (ainsi le projet Rissiam apporte un égal appui aux réalisations individuelles et collectives de digues filtrantes ; expérience n°13).
- Les chantiers à vocation de formation peuvent se dérouler pendant un ou deux ans sur des terres privées à défaut de champ collectif.
- Les chantiers qui aboutissent à des gains de terre et les travaux d'intérêt commun du type traitement d'oued, périmètre villageois forestier ou sylvo-pastoral, sont d'autant plus faciles à organiser que leurs produits profitent aux individus (partage des terres gagnées, du bois, etc...).

La récupération des terres dégradées et érodées est justifiée par le manque de terre et l'objectif d'accroissement rapide de la production alimentaire. Elle ne justifie pas que rien ne soit fait pour les terres cultivées qui continuent à mourir par exemple sur les plateaux, les versants et les glaciers de Laba et de Guidan Sourout ; la récupération des terres dégradées pose rapidement des problèmes fonciers de même nature que ceux que poseraient l'aménagement des terres cultivées. En fait, l'absence d'actions du PDRI de Keïta en faveur de l'aménagement individuel vient probablement de ses choix techniques ; d'une part, il utilise des engins peu aptes à s'adapter à l'éparpillement et aux sinuosités des limites de parcelles ; d'autre part, il a besoin d'une forte main d'oeuvre pour l'empierrement et les tranchées et peut donc craindre la concurrence des travaux individuels s'il les favorisait.

L'aspiration des femmes au droit à la terre est d'autant plus fort qu'elles participent à la lutte contre la désertification. Ce point clé, déjà longuement évoqué, soulève des problèmes au niveau villageois et au niveau des institutions (cf. par.3.3.). Un aspect particulier mérite encore d'être souligné : le traitement de C.E.S. des champs individuels de femmes est reporté dans le temps, soit parce que la force de travail des femmes est mobilisée en priorité pour les travaux collectifs et familiaux, soit parce que les propriétaires s'y opposent mais ne font rien sur ces terres, soit enfin, parce que le mari pourra reprendre le champ en cas de divorce. Les champs de femmes et leur rôle dans l'alimentation et le revenu monétaire de chaque jour ne sont pas négligeables ; leur participation massive aux actions de CES justifie encore plus que soient levés les freins qui limitent l'aménagement de ces champs.

6° Le besoin d'argent a déjà été reconnu comme général et quotidien. La lutte contre la désertification concourt à le satisfaire par la production qu'elle génère et, plus rarement et faiblement, par des activités annexes qu'elle entraîne (vente de claies, fabrication de gabions, emplois salariés, emplois d'équipes de jeunes et de femmes pour réaliser des travaux de CES à façon, etc...). Ce n'est pas suffisant pour contrebalancer nettement les mouvements migratoires ou l'attrait de l'or (au Burkina et au

Niger Ouest). Il faut reconnaître le handicap et le prendre en compte, rechercher en particulier à contribuer à la satisfaction des besoins monétaires pour ceux qui restent ; ils sont de deux ordres.

- Les besoins d'investissement en matériel de transport et en outils de travail ne sont satisfaits, pour l'essentiel, que par la migration ou par "la chance" (l'or ou n'importe quelle "chance"). Les systèmes bancaires et de crédit agricole ne répondent et ne peuvent probablement pas répondre présentement à la nature de cette demande. Mais il y a une solution au moins partielle à ce problème : ce sont les **systèmes villageois d'épargne et de crédit**, largement développés avec succès au Burkina (l'Association pour le Développement de la Région de Kaya, par exemple, compte 105 Coopératives d'Epargne et de Crédit (COPEC) regroupées en 11 Unions locales, UCOPEC ; cf. doc. n°102, fiche n°16/BF). Ces caisses, mutuelles, coopératives et les tons qui tendent à jouer ce rôle au Mali collectent la petite épargne locale et l'utilisent à des prêts individuels et collectifs pour des équipements ou des actions commerciales ou artisanales. La politique et les projets de lutte contre la désertification ont le plus grand intérêt à **soutenir ce mouvement mutualiste** sans chercher à le coiffer ou à le détourner de ses fonctions. A titre d'exemple, les COPEC de l'ADRK collectent plus de 50 millions de FCFA d'épargne et distribuent 150 millions de FCFA de crédits (tableau n°7).

Tableau n°7 - Caractéristiques des COPEC de l'ADRK (FCFA)

	1981 - 82	1985 - 86
Epargne - des adhérents	26 000 000 F	49 000 000 F
- des COPEC	1 000 000 F	8 000 000 F
- capital social des membres	2 800 000 F	5 100 000 F
Crédits - aux adhérents	95 000 000 F	143 000 000 F
- aux COPEC	16 000 000 F	10 000 000 F
Nombre d'adhérents de COPEC	3 553 64	5 454 103
Moyenne par adhérent :		
- part sociale	794 F	941 F
- épargne	7 385 F	9 124 F
- crédit	27 073 F	26 304 F
Moyenne par COPEC		
- épargne	15 000 F	79 000 F
- crédit	257 000 F	101 000 F

- La satisfaction des besoins quotidiens ou réguliers d'argent, (santé, scolarité, etc...), est un impératif quasi absolu qui mobilise à l'excès une importante force de travail. Contribuer à les satisfaire est donc une manière de soutenir et d'élargir la lutte contre la désertification. Il y a une foule de solutions selon les situations, en particulier pour les besoins des femmes (doc. n°12 ; expérience n°21). Mais il faut que les projets et services comprennent et admettent deux préalables :

- faire confiance aux groupements et associations, une confiance fondée sur la formation et le conseil à la gestion ;
- travailler sur des chiffres d'affaire qui sont souvent dérisoires mais dont la somme est importante et dont l'effet distribution de revenus est significatif. A titre d'exemple, le Programme d'Exécution de Développement Intégré de Kaya (Burkina Faso) consent des prêts commerciaux à 6 mois et 5 % d'intérêt aux groupements féminins (doc. n°12).

- En 1986, le groupement féminin de Séra a reçu 50 000 FCFA, soit 500 FCFA pour cent femmes ; au terme des six mois, il a dégagé 100 000 FCFA (dont 52 500 remboursés au PEDI et 47 500 placés au compte du groupement) et les femmes se sont partagées un bénéfice total de l'ordre de 200 000 FCFA ;
- en 1987, il a reçu 150 000 FCFA ; au terme des 6 mois, il a dégagé 300 000 FCFA (dont 157 500 remboursés au PEDI et 142 500 placés au compte du groupement) ;
- répétée en 1988, l'opération permettra au groupement d'acheter un moulin à mil à crédit.

Ceci n'est pas un exemple isolé et ce que font des ONG et une aide bilatérale (le PEDI est financé par les Pays-bas), d'autres peuvent le faire. L'argent "travaille" aussi en brousse où le développement d'activités rémunératrices soulagera la pression exercée sur le milieu végétal par la cueillette et le bucheronnage excessifs.

Autosuffisance alimentaire, aides et revenus.

Aux deux bouts de la chaîne des besoins nous avons placé la nourriture et l'argent, entre lesquels se situent la terre et le travail ; à ces deux derniers, il est demandé de satisfaire les premiers ; exercice difficile en situation de dégradation avancée des potentialités productives des ressources naturelles, voire impossible tant que la lutte contre la désertification n'a pas suffisamment engagé le redressement du capital foncier et écologique. L'aide intervient alors pour rompre la quadrature du cercle : elle soutient le travail qui restaure la terre et le couvert végétal jusqu'à ce que ceux-ci soient à nouveau à même de nourrir la force de travail. L'aide s'élimine donc d'elle-même : "L'aide doit tuer l'aide" (Thomas Sankara).

L'observation ne confirme malheureusement pas toujours cette logique à laquelle les agences de coopération ne se plient pas volontiers. Au regard des besoins d'entretien et de renouvellement de la force de travail des zones désertifiées du Sahel, quelle doit être la nature de l'aide : alimentaire ou/et financière ? Laquelle a raison des deux organisations internationales suivantes, dont les interventions ne sont pas conjointes : le Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui distribue des rations ou le Bureau International du Travail qui distribue des salaires dans le cadre du Programme Spécial de Travaux à haute intensité de main d'oeuvre (PSTB/HIMO/BIT) ?

Au préalable, il nous paraît nécessaire d'approfondir la notion d'**autosuffisance** alimentaire qui est l'axe central des politiques sahéliennes de développement agricole. Au plan macro-économique de chaque Etat et du Sahel, cette orientation est pleinement justifiée par les potentialités naturelles et les capacités de travail de la sous-région. Encore que deux pays au moins fassent déjà exception et soient obligés de recourir à d'autres revenus pour se nourrir (le Cap Vert et la Mauritanie).

La réalisation de l'autosuffisance alimentaire est soumise à l'engagement prioritaire de la lutte contre la désertification dans les zones anciennement cultivées et à densité relative élevée et dans les zones soudanienne et soudano-guinéenne où la colonisation agricole anarchique et le déboisement abusif ouvrent des fronts de désertification qui tendent à se rejoindre. La lutte engagée autorise l'intensification et la diversification qui ont pour double objectif, dans notre perspective, de desserrer la pression sur le milieu en redonnant de l'espace à la jachère, au pâturage et à la forêt, et d'accroître et de sécuriser les revenus. **L'objectif de l'autosuffisance alimentaire et celui de la satisfaction des besoins de revenus sont inséparables** ; l'un vient en premier et l'autre en second, mais ils sont liés et il n'est pas nécessaire d'attendre que le premier soit réalisé pour se préoccuper du second. Chapitrés pour avoir quelque peu délaissé les digues filtrantes pour la recherche de l'or, les paysans de Sankondé ont lancé un défi clair : **"Dans cinq ans, à Sankondé, on ne parlera plus pour savoir comment manger; on parlera seulement pour savoir comment faire pour avoir de l'argent !"**; Dans cinq ans sinon avant, si localement l'or est épuisé ou inaccessible, qu'advient-il des digues filtrantes et des diguettes si les paysans de Sankondé sont obligés de partir à la recherche lointaine de l'argent ?

Développer les activités rémunératrices agricoles et non agricoles est donc le complément nécessaire de la lutte, contre la désertification et pour l'autosuffisance alimentaire. C'est particulièrement vrai pour le **secteur élevage**, producteur de revenus qui permettent d'acheter les produits agricoles nécessaires. Un vieux dicton peul dit **"trois chèvres font un mouton, trois moutons font une vache ..."**. Pour un grand nombre de femmes sahéliennes et pour les éleveurs le troupeau de chèvres est leur première garantie immédiate d'autosuffisance alimentaire ; en situation de survie, le troupeau de chèvres tend à grandir. Accroître les revenus des éleveurs, en particulier par une bonne commercialisation du bétail qui facilite le déstockage (expérience n°8), est un objectif qui contribue à atteindre ceux de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification.

GAGNER DE L'ARGENT

Photos 216, 217: R. ROCHETTE, photos 218, 219: M. MONIMART.

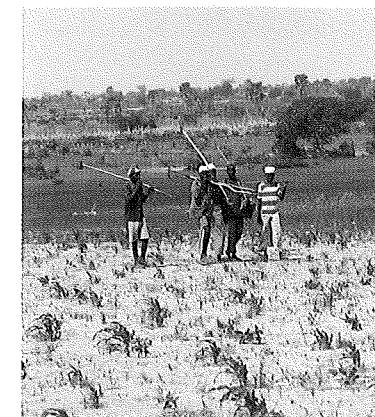


Photo 216 Salariés agricoles.

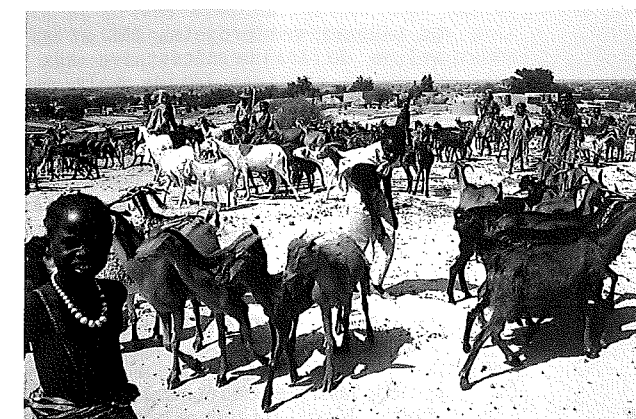


Photo 217 Trop souvent négligé, le bétail est source d'épargne-revenu pour les hommes et pour les femmes.



Photo 218 Le retour du migrant mossi.



Photo 219 Chercheurs d'or à Essakane (Sahel Burkina Faso).

C'est dans le contexte d'une option de liaison entre l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction des besoins monétaires que nous voulons resituer l'aide aux actions de lutte contre la désertification.

Dans la plupart des expériences analysées, l'aide alimentaire immédiate s'est révélée incontournable. Décidées à intensifier les travaux anti-érosifs, les femmes de No (n°14) affirment : "nous ne supporterons pas de recommencer le chantier le ventre vide". Le meilleur des principes d'opposition à l'aide perverse et démobilisatrice ne peut que s'incliner devant cette réalité : pour travailler, même contre la désertification, il faut pouvoir manger.

La plupart des projets, ONG et autres, s'adaptent en appréciant le volume de l'aide nécessaire aux collectivités qu'ils connaissent bien, en confiant l'aide à la gestion de la collectivité, souvent par l'intermédiaire d'une banque céréalière, en conditionnant la distribution au travail sur les chantiers collectifs, etc... L'une des solutions exemplaires rencontrées est celle du **Projet Agro Forestier du Yatenga** (expérience de Ranawa n° 12). Le Comité Villageois d'aménagements anti-érosifs reçoit une dotation céréalière (mil) ; il consent des prêts collectifs et individuels qui sont remboursés avec intérêt à la récolte : le paysan qui veut aménager son champ peut nourrir sa famille et les parents et amis qui l'aident. On retrouve, modernisée, une pratique traditionnelle d'entraide que l'évolution socio-économique avait quasiment fait disparaître.

A l'opposé de cet exemple se situe celui du PDRI/Keïta (n°16) : depuis le début du projet et quel qu'ait été le niveau des récoltes, une tâche, équivalente à une journée de travail, donne droit à une ration. Dans ce cas, **l'aide alimentaire est un salaire en nature**, revendiqué comme tel par ceux et celles qui travaillent. La distribution est rigoureuse et juste ; elle est faite chaque jour à la fin du travail, au village ou sur le chantier. L'effet est pervers et dangereux pour l'avenir.

- Les hommes et les femmes apprécient cette rémunération comme nettement inférieure au prix d'une journée de travail chez un exploitant local (prix comportant au moins un repas en plus du salaire). Pourtant, les uns et les autres disent s'en accommoder et ne pas vouloir une rétribution monétaire. Les femmes parce qu'elles craignent que les hommes prennent la place ; les hommes parce qu'ils peuvent partir tranquilles en migration : la famille sera nourrie. Ainsi, et contrairement à l'un des objectifs du projet, **le mode de rétribution sur les chantiers du PDRI/Keïta a pour effet d'autoriser la poursuite des mouvements migratoires saisonniers.**

- La ration procure aussi des revenus, soit parce qu'elle est superflue au plan alimentaire, soit, et c'est le cas le plus fréquent, parce que sa vente partielle et à bas prix permet de répondre à un besoin urgent d'argent. Ainsi, la ration offre un minimum de nourriture et de revenus. Mais, si le village n'est plus appelé au chantier, c'est l'affolement : Laba a connu ainsi une grande peur à la fin de 1987. Il est à craindre, si les choses durent ainsi, que le retrait du projet sonne l'heure du départ de la population de l'arrondissement de Keïta.

Le système du salariat systématique mis en oeuvre par le BIT n'est guère plus satisfaisant. Au Mali, les projets HIMO offrent des salaires journaliers très sensiblement supérieurs au prix de la journée de travail en milieu paysan. Les travaux sont essentiellement des aménagements en régie de forêts classées : ils n'engagent pas ou guère les collectivités locales et leurs responsabilités dans la gestion de l'espace rural, c'est à dire que cette distribution massive de salaires n'est pas l'occasion de jeter les bases d'un auto-développement local.

Plus intéressante, même si elle est spécifique, nous paraît être la **solution Cap Verdienne**. L'Etat centralise l'aide alimentaire et la vend aux circuits coopératifs et privés avec obligation pour eux de la distribuer dans tous les villages et de respecter un prix plafond. Avec les sommes obtenues, l'état établit un programme annuel d'aménagements forestiers, de travaux anti-érosifs, d'aménagements de vallée, d'équipement, d'eau d'alimentation, etc... Les travaux sont exécutés par des "fronts de travail", c'est à dire des équipes auto-organisées de 15 personnes ou plus selon les types de travaux. Les équipes sont constituées d'hommes et de femmes, ensemble ou séparément. Les salaires sont **de l'ordre du salaire minimum garanti** ; ils sont hiérarchisés selon les postes occupés. Ce système, assisté par les services et les projets, est la base des remarquables réalisations capverdiennes en matière de foresterie, de lutte anti-érosive, d'aménagement de vallées et d'équipements d'eau pour les villages. Il n'a pas stoppé l'émigration, retenue par une démographie féconde, mais il permet à ceux qui restent de vivre décemment dans un pays dont l'environnement s'améliore. En outre, de nombreux fronts de travail **épargnent collectivement** un jour de salaire sur six ; avec l'argent épargné, ils entreprennent des travaux d'intérêt communautaire : équipements d'eau d'alimentation, écoles, dispensaires, etc...

Enfin, nous avons déjà vu que les projets de lutte contre la désertification peuvent soutenir différentes activités qui fournissent de petits revenus monétaires ; ils peuvent apporter encore d'autres contributions à la satisfaction des besoins d'argent :

- subventionner des systèmes légers et adaptés de primes et récompenses aux individus et groupements les plus méritants : fourniture de plants, dotations en outils tels que niveaux à eau, pelles, pioches, barres à mine, pinces, brouettes, charrettes, foyers améliorés métalliques, pousse-pousse, etc... Le bon sens et la référence aux principes devraient suffire à éviter les excès et les systématisations outrancières ;

- soutien à l'organisation de foires annuelles, régionales et nationales ; ces foires, relancées dans tous les pays du Sahel, sont un encouragement aux élans populaires et d'excellentes occasions d'intervention pour les médias ;

- aide aux différentes formes de mutuelles d'épargne et de crédit (mais il nous paraît peu recommandable qu'un projet exerce cette fonction lui-même).

TACHES DE FEMMES

Photos 220, 221, 222: R. ROCHETTE, photos 223, 224: M. MONIMART.

Photo 220 Pilage. **Photo 221** Corvée d'eau. **Photo 222** Corvée de bois. **Photo 223** Elever les enfants. **Photo 224** Espacer les naissances . . . (Affiche Burkina 1986).

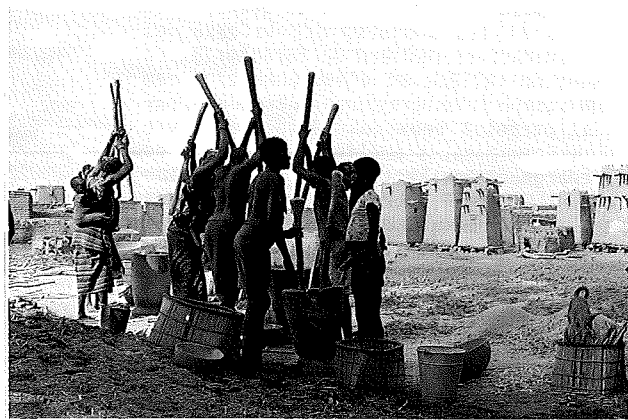


Photo 220



Photo 221



Photo 222



Photo 223

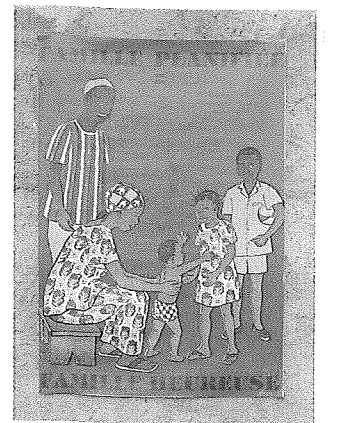


Photo 224